



S2TMD

Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse



A qui s'adresse la série S2TMD?

- Une filière d'excellence en théâtre, musique et danse
- Un enseignement en partenariat entre le Lycée Georges Clémenceau et la Cité des Arts Montpellier Métropole - Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier 3M
- Dès la classe de 2de

Adapter son parcours scolaire à une pratique de théâtre, musique ou de danse soutenue

- A partir de la classe de 1^e:

Orienter son parcours scolaire dans les domaines du théâtre, de la musique ou de la danse et préparer un baccalauréat adapté à son profil artistique.

« Du talent, de l'énergie et de la persévérance: le cocktail indispensable pour les bacheliers S2TMD qui doivent mener de front des études au lycée et au conservatoire. » ONISEP

Un cursus aménagé

Les journées des élèves sont partagées entre le lycée et le conservatoire

- **Au lycée:**
 - Des effectifs réduits dès la classe de première pour un suivi individualisé
 - Une situation géographique privilégiée au cœur du centre ville de Montpellier
 - La possibilité d'un logement à l'internat du lycée Françoise Combes à proximité du conservatoire ou au lycée Mermoz
 - Un établissement Label Numérique: dotation informatique pour tous les élèves du lycée
- **Au conservatoire:**
 - Une formation d'excellence
 - Un lieu d'exception au cœur de la ville de Montpellier
 - Un accès prioritaire aux studios de répétition pour travailler pendant le temps libre





— UN NOUVEL ESPACE OPTIMISÉ

Au sein du quartier Boutonnet, abrité au coeur de l'ancienne maternité Grasset, réhabilitée pour l'occasion et étendue par une construction moderne en verre, le conservatoire profitera d'une surface de plancher totale de près de 9800 m².

Le nouveau conservatoire offre une pluralité d'espaces adaptés aux différentes pratiques :

- 13 salles de formation musicale,
- 57 salles d'enseignement,
- 10 salles de pratiques collectives,
- 7 studios de danse,
- 1 studio dédié au théâtre,
- 1 studio pour l'éveil corporel,
- 1 auditorium de 400 places pour le public

Les enseignements en S2TMD

- Une classe de Seconde générale:
 - avec des horaires aménagés
 - Une option S2TMD (technologique et artistique) de 6 heures (minimum):
 - Dispensée au lycée et au conservatoire
 - Une pratique de théâtre, musique ou de danse dominante
 - Des disciplines complémentaires à la spécialité de l'élève
 - Un enseignement théorique au lycée
 - Evaluée par l'ensemble de l'équipe enseignante des deux établissements chaque trimestre

La classe de Seconde générale option S2TMD

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h00	FRANC - FRANCAIS PERNOT A. [2D09GR.A] 105	ANGLAIS LV1 LEBLANC J. 235	FRANC - FRANCAIS PERNOT A. 144	MATHS - MATHÉMATIQUES CUAZ J. 151	CULT.SC. CHOREGRAPH. AURIOL-PRUNARET B. [2D09_2DE09.DANSE] 025
9h00	FRANC - FRANCAIS PERNOT A. [2D09GR.A] 101	SES - SC. ECONO.& SOCIALES MILHAU A. 103	SCIENCES VIE & TERRE SOLER C. [2D09GR.A] 209	HI-GE - HISTOIRE-GEOGRAPHIE HOAREAU K. 141	
10h00	SES - SC. ECONO.& SOCIALES MILHAU A. 105	FRANC - FRANCAIS PERNOT A. 105	MATHS - MATHÉMATIQUES CUAZ J. 154 CLASSE NUMERIQUE	ANGLAIS LV1 LEBLANC J. 236	SNTEC - SC.NUMERIQ.TECHNOL. VIDAL C. [2D09.SNT1] 116
11h00		MATHS - MATHÉMATIQUES CUAZ J. 154 CLASSE NUMERIQUE	PHYSIQUE-CHIMIE VIDAL C. [2D09GR.A] PHYSIQUE TP	ENC. ENVIRONNEMENT MORAL & CIVIQUE HOAREAU K. [2D09GR.A] 141	FRANC - FRANCAIS PERNOT A. [2D09GR.A] 106
12h00	ALLEMAND LV2 SICAT A. [2ALL23].106				
13h00	PHYSIQUE-CHIMIE VIDAL C. 008				HI-GE - HISTOIRE-GEOGRAPHIE HOAREAU K. 141
14h00		ALLEMAND LV2 SICAT A. [2ALL23].137	FRANC - FRANCAIS PERNOT A. 142		
15h00	ANGLAIS LV1 LEBLANC J. [2D09GR.A].231		MATHS - MATHÉMATIQUES CUAZ J.[2D09GR.A] 154 CLASSE NUMERIQUE		ALLEMAND LV2 SICAT A.[2ALL23] 143 (en U)
16h00	PHYSIQUE-CHIMIE VIDAL C. 008	FRANC - FRANCAIS PERNOT A. [2D09GR.A] 103	FRANC - FRANCAIS PERNOT A. 142		
17h00					
18h00					
19h00					
20h00					

Les enseignements en S2TMD

- La Série S2TMD en classe de 1^e et Terminale
 - Des enseignements généraux (communs à toutes les séries technologiques): 13h
(français, histoire-géographie, LVA et B, mathématiques, enseignement moral et civique et EPS)
 - Trois enseignements de spécialités: (horaires minimum)
En terminale les élèves ne conservent que deux enseignements de spécialité: Pratique et Culture (7 heures hebdomadaires)
 - Dispensée au lycée et au conservatoire
 - Culture, sciences et techniques du théâtre, de la danse ou de la musique 5h30
 - Pratique du théâtre, chorégraphique ou musicale 5h30
 - Economie, droit et environnement du spectacle vivant 3h

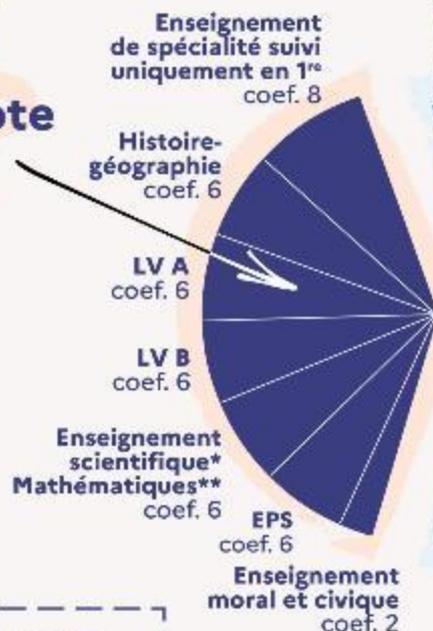
La série S2TMD en 1^e et Terminale

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h00	MATHS - MATHEMATIQUES ESCOUTE C. 145	CULT.SC. CHOREGRAPH. AURIOL-PRUNARET B. [1S2TMD11.DAN] 025	FRANC - FRANCAIS SOLAL J. 003	ED.PHYSIQUE & SPORT. REYNOUARD G.	
9h00	FRANC - FRANCAIS SOLAL J. 105		FRANC - FRANCAIS SOLAL J. 003		ENS. TECHNO. EN LV1 LESCUT-MULLER D. [1.T.S2TMD11],043
10h00	MATHS - MATHEMATIQUES ESCOUTE C. 234	ATELIER ARTISTIQUE AURIOL-PRUNARET B. [1.T.S2TMD11] CONSERVATOIRE	EDES V - ECO.DR.ENV.SP.VIVANT CAYOL H. 025	EDES V - ECO.DR.ENV.SP.VIVANT CAYOL H. 025	CULT.S- CULT.SC MUSIQ & CHOREG AURIOL-PRUNARET B. 025
11h00	ESPAGNOL LV2 SAMADI M. [MESP21],234		HI-GE - HISTOIRE-GEOGRAPHIE ROCHE DAILLY S. 101		
12h00			ENC - ENSEIGNEMENT MORAL & CIVIQUE ROCHE DAILLY S. 001		
13h00			ESPAGNOL LV2 SAMADI M. [MESP21] 146 ARTS PLASTIQUES 01	ANGLAIS LV1 LESCUT-MULLER D. [MAGL11] 004	ANATOMIE SOLER C. [1.TS2TMD DAN] 209
14h00				MATHS - MATHEMATIQUES ESCOUTE C. 043	
15h00					
16h00					
17h00					
18h00					
19h00					
20h00					

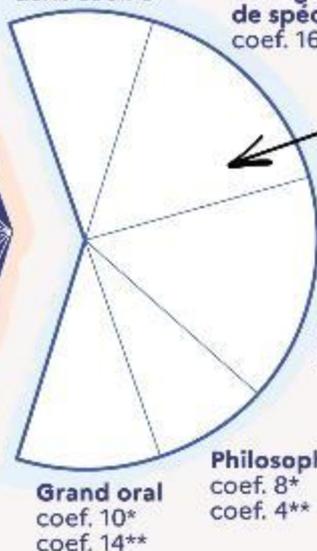
Répartition de la note finale



Contrôle continu
40 %
de la note finale



Français (épreuves anticipées en fin de 1^{re})
Oral coef. 5
Écrit coef. 5



Contrôle terminal
60 %
de la note finale

Enseignements optionnels
coef. 2 à 4 sup.***

*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale



Orientation à l'issue de la filière S2TMD

Monde du spectacle
environ 200 activités au service de la création

<https://metiers.philharmoniedeparis.fr/eventail-metiers-musique.aspx>



Orientation à l'issue de la filière S2TMD

- **Les classes préparatoires :**
 - Le Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) est désormais le cycle pré-professionnel qui prépare à l'entrée dans l'enseignement supérieur.
 - Le CPES donne aux élèves bacheliers le statut étudiant : bourses du CROUS, accès au logement social, restauration étudiante, aides spécifiques...
 - Actuellement le Conservatoire de Montpellier accueille 34 étudiants en CPES Musique et 19 étudiants en théâtre.
- **L'enseignement supérieur :**

Conservatoire Supérieur et Pôle Supérieur (en France) ou Ecole supérieure à l'étranger à l'étranger)
- **L'Université :** Les cursus universitaires en Arts du Spectacle, Histoire de l'art et Musicologie préparent essentiellement aux métiers de l'enseignement, de l'animation culturelle, de la recherche ou de la gestion d'établissements culturels. Le Conservatoire, en partenariat avec l'Université Paul Valéry – Montpellier 3 propose aux musiciens un parcours Licence et Master Musicien Interprète (LMI/MMI).

Les partenaires de la série S2TMD



**Opéra Orchestre
National
Montpellier**

Occitanie/Pyrénées-Méditerranée



Institut Chorégraphique International
— CCN Montpellier - Occitanie / Pyrénées
Méditerranée — Direction Christian Rizzo

théâtre
des 13 vents centre
dramatique
national montpellier



De nombreuses sorties, ateliers, master-classes, conférences et visites avec des professionnels du spectacle vivant au CRR et autres lieux culturels du territoire.



Candidater en S2TMD à Montpellier

FEVRIER 2024

Dépôt de candidature **obligatoire pour tous**: du 31 janvier au 1^{er} mars 2024
(préinscription en ligne www.ac-montpellier.fr)

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/s2tmd-montpellier-2024>

MARS-AVRIL 2024 (Tests à la Cité des Arts pour les candidats ext. au CRR)

Test THEATRE (Cours collectif) : 16 mars

Test MUSIQUE (instrument, entretien et FM) : 23 mars

Test DANSE (Cours collectif, entretien) : 23 mars danse cont. / 30 mars danse class.

MAI 2024

Commission d'admission : Lundi 6 mai (Cité des Arts)

JUIN 2024

Résultats : juin - Affichage sur le site de la Direction Académique (www.ac-montpellier.fr)

JUIN/JUILLET 2024

Inscription dans les deux établissements partenaires (Lycée et CRR)

Quelques liens

Pour mieux connaître la filière et le bac:

- Le site du lycée Georges Clémenceau
- Le site de la Cité des arts Montpellier3M
- Le site du Ministère: EDUSCOL/S2TMD
- Le site de la Philharmonie de Paris

Pour mieux penser et préparer son orientation:

- Le site de la Philharmonie de Paris: onglet ORIENTATION
- Le site du Centre National de la Danse:
onglet SERVICE/FORMATIONS
- Le site de l'ONISEP

« Le programme d'enseignement permet à l'élève de largement approfondir ses compétences et connaissances dans la perspective d'un engagement plus précis d'orientation professionnelle et de poursuite d'études supérieures en relation avec la diversité des métiers liés au secteur artistique et culturel. »

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE: CULTURE et sciences de la MUSIQUE

Volets	Proportions minimales de l'horaire global	
	Première	Terminale
Histoire de la musique et des arts	40%	40%
Cultures et techniques musicales spécifiques liées à différentes esthétiques		
Analyse musicale, techniques d'écoute		
Musique et numérique	20%	20%
Acoustique		
Organologie		
Sociologie des pratiques et de la diffusion de la musique	-	10%
<i>Horaire restant à affecter</i>	40%	30%

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE: PRATIQUE de la MUSIQUE

Volets	Proportions minimales de l'horaire global
	Première et terminale
Pratique soutenue dans une dominante	30%
Pratique collective dirigée/non dirigée reliée à la dominante	
Création/invention	10%
Pratique vocale collective	20%
Connaissance du corps, conscience corporelle, conscience vocale, geste et posture	
<i>Horaire restant à affecter</i>	<i>40%</i>

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE: CULTURE et sciences de la DANSE

La structure – contenus Cycle terminal

Quelques informations sur le volet « Sciences et connaissances sur le corps »
Liens avec l'AFCMD et culture artistique

Spécialité Culture et sciences chorégraphiques (5h30)	Horaires (mini) Prem	Horaires (mini) Term	Spécialité Pratique chorégraphique (7h)	Horaires (mini) Prem	Horaires (mini) Term
Culture chorégraphique ➤ Histoire de l'art chorégraphique ➤ Observation, analyse et argumentation	30% (2h)	30% (2h30)	Travail technique dans la discipline principale	40% (2h30)	40% (2h30)
Culture musicale ➤ Histoire de la musique ➤ Analyse musicale	20% (1h30)	10% (1h30)	Travail technique dans une discipline complémentaire	20% (1h)	20% (1h30)
Sciences et connaissances sur le corps ➤ Fonctionnement du corps humain ➤ Entraînement en danse	10% (1h)	20% (1h30)	Ateliers de pratique d'improvisation et de composition	10% (1h)	20% (1h30)
A répartir (dont projet artistique)	40% (1h)	40% (1h30)		30% (1h00)	20% (1h30)

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE: PRATIQUE de la DANSE

Chaque année du cycle terminal, les contenus de l'enseignement de spécialité de pratique chorégraphique sont organisés en trois volets :

- travail technique dans la discipline principale ;
- travail technique dans une discipline complémentaire ;
- ateliers de pratique, d'improvisation et de composition.

Chacun de ces volets est indispensable et participe d'une base fondamentale sur laquelle se construisent la qualité et la solidité d'une formation en danse, en lien avec les volets de contenus travaillés dans l'enseignement de spécialité de culture et sciences chorégraphiques.

Volets	Proportions minimales de l'horaire global	
	Première	Terminale
Travail technique dans la discipline principale	40%	40%
Travail technique dans une discipline complémentaire	20%	20%
Ateliers de pratique d'improvisation et de composition	10%	20%
<i>Horaire restant à affecter</i>	30%	20%

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : PRATIQUE du THEATRE

Volet	Proportions minimales de l'horaire global	
	Première	Terminale
Formation approfondie à l'art du jeu théâtral	20 %	20 %
Formation approfondie à l'interprétation	20 %	20 %
Techniques et pratiques	10 %	10 %
Conception et réalisation de projets	10 %	10 %
Horaires restant à affecter	40 %	40 %



ANSE
CADEMIÉ
ONTPELLIÈR

ANSE
CADEMIÉ
ONTPELLIÈR